

Canadian Embassy



Ambassade du Canada

501 Pennsylvania Ave, N.W.
Washington, D.C. 20001

le 24 février 1993

M. Richard Stratford
Sous-secrétaire adjoint
Énergie nucléaire et questions de
technologie de l'énergie
Département d'État des États-Unis
Pièce 7831
2201 rue C, N.W.
Washington, D.C. 20520

Monsieur,

J'ai l'honneur de me référer aux entretiens qui ont eu lieu entre des représentants des Gouvernements des États-Unis d'Amérique et du Canada concernant la coopération entre le Canada et les États-Unis d'Amérique à l'égard des garanties de non-prolifération applicables à l'uranium canadien qui doit être transféré du Canada aux États-Unis d'Amérique à des fins d'enrichissement et de préparation de combustible et retransféré ensuite à Taïwan pour y être utilisé dans les réacteurs nucléaires pour la production d'électricité. Conformément à ces entretiens, le Gouvernement du Canada propose que les dispositions énoncées dans l'Annexe à la présente Lettre régissent cette opération.

J'ai en outre l'honneur de proposer que la présente Lettre et son Annexe, dont les textes français et anglais font également foi, et votre réponse indiquant que ce qui précède est acceptable pour le Gouvernement des États-Unis d'Amérique, constituent entre nos deux gouvernements un Accord qui entrera en vigueur à la date de votre réponse et demeurera en vigueur indéfiniment, à moins d'être dénoncé par l'une des deux Parties sur préavis de six mois à l'autre Partie. L'annexe constituera une partie intégrante du présent Accord.